

318 Note sur les actions de préservation

Définition

Cette zone est utilisée pour consigner les opérations de préservation et les traitements de conservation effectués.

Occurrence

Facultative.
Répétable.

Indicateurs

Indicateur 1 blanc Non défini

Indicateur 2 blanc Non défini

Sous-zone(s)

- \$a Opération
Obligatoire.
Non répétable.
- \$b Identification de l'opération
Code ou appellation servant à identifier une opération spécifique ou à l'identifier en association avec la date de l'opération. Par exemple, un code de projet.
Facultative.
Répétable.
- \$c Date de l'opération
Code pour la date de l'opération, au format ISO (année, mois si applicable, jour si applicable).
Facultative.
Répétable.
- \$d Intervalle entre les opérations
Cette sous-zone est utilisée quand une date précise de l'opération ne peut être indiquée : par exemple à la fin de l'année universitaire ou tous les 5 ans (EX 7).
Facultative.
Répétable.
- \$e Contingence de l'opération
Cette sous-zone est utilisée quand l'opération est liée à un événement dont la date n'est pas fixée, par exemple à la réception (EX 3, 6).
Facultative.
Répétable.
- \$f Autorisation
Contient le texte ou la référence à une règle qui définit l'opération (EX 4).
Facultative.
Répétable.
- \$h Attribution
Contient le nom de la personne, de l'établissement, du service ou de la fonction dans l'établissement qui a la responsabilité de l'opération (EX 7).
Facultative.

- Répétable.
- \$i** Méthode de l'opération
Signale la technique utilisée pour effectuer l'opération (EX 6).
Facultative.
Répétable.
- \$j** Lieu de l'opération
Indique le lieu dans lequel l'opération prend place (EX 8).
Facultative.
Répétable.
- \$k** Agent de l'opération
Contient le nom de la personne ou de l'organisation qui effectue l'opération (EX 4, 8).
Facultative.
Répétable.
- \$l** État
Contient la condition ou l'état du matériel décrit, qu'il résulte ou non d'une opération (EX 1, 2, 4).
Facultative.
Répétable.
- \$n** Importance matérielle
Est utilisée quand l'opération ne concerne qu'une partie de la ressource (EX 5).
Facultative.
Répétable.
- \$o** Type d'unité matérielle
Est utilisée quand l'opération ne concerne qu'une partie de la ressource (EX 5).
Facultative.
Répétable.
- \$p** Note confidentielle
Contient une note concernant une opération sur une ressource, qui n'est pas mise à la disposition du public.
Facultative.
Répétable.
- \$r** Note publique
Contient une note concernant une opération sur une ressource, qui est mise à la disposition du public (EX 8).
Facultative.
Répétable.
- \$u** URI (Uniform Resource Identifier)
L'URI (Uniform Resource Identifier), par exemple une URL ou un URN fournit des données d'accès électronique dans une syntaxe normalisée. Ces données sont utilisables pour l'accès automatisé à une ressource électronique à l'aide d'un des protocoles Internet. La sous-zone \$u peut être utilisée lorsqu'une image d'une (ou plusieurs) pages(s) de l'exemplaire donnant des informations sur les opérations de préservation et les traitements de conservation est disponible sous forme électronique (par exemple, un extrait numérisé de la ressource décrite dans la notice, une partie d'une ressource électronique).
Facultative.
Répétable.
- \$5** Établissement ou exemplaire auquel s'applique la zone
Établissement auquel s'applique la zone, sous forme codée. Les codes doivent respecter la norme ISO 15511:2009 – *Identifiant international normalisé pour les bibliothèques et organismes*

*apparentés (ISIL)*¹. À défaut, le nom complet de la bibliothèque ou un code national peut être utilisé. Des notices existantes² peuvent contenir des codes de la liste *MARC Code list for Organizations*³, le nom complet de la bibliothèque ou un code national. Si l'établissement possède plusieurs exemplaires, la sous-zone doit contenir la cote de l'exemplaire concerné précédée de deux points ; cependant, même si l'exemplaire que l'on catalogue est le seul que l'on détient à ce moment, il est fortement recommandé de saisir sa cote dans la sous-zone.

Obligatoire.

Non répétable.

Remarque(s) sur le contenu de la zone

La notice bibliographique est, en principe, rédigée pour un exemplaire idéal. Cette note permet toutefois de décrire les opérations de préservation et les traitements de conservation de l'exemplaire que l'on a en main. Le code de l'établissement auquel s'applique la note sur les actions de préservation est donné dans la sous-zone \$5.

Zone(s) connexe(s)

- 141 Zone de données codées : Particularités de l'exemplaire
Cette zone contient des données codées de longueur fixe concernant les attributs spécifiques d'un livre ancien.
- 856 Adresse électronique et mode d'accès
Cette zone ne s'applique qu'à la ressource décrite dans la notice en son entier. Elle ne peut pas être utilisée pour donner un accès électronique à une partie de la ressource décrite dans la notice.

Exemple(s)

Exemples propres à l'édition française : aucun.

EX 1 ■ 318 ## \$aCondition reviewed\$c19911121\$ltext stained, binding intact, water damage\$5QL/P18

EX 2 ■ 318 ## \$aRepaired\$c1991\$loriginal retained, rebacked\$5CA/U-1

EX 3 ■ 318 ## \$aReview condition\$ewhen deposit is complete\$5CA/U66

EX 4 ■ 318 ## \$aCondition reviewed\$c19911121\$lbinding intact\$fSCAN\$kCCM\$5Uk

L'état de l'exemplaire a été vérifié par une personne dont les initiales sont CCM dans le cadre d'un projet d'inspection appelé SCAN.

EX 5 ■ 318 ## \$aFumigate\$n12\$oarchives boxes\$c19861010\$5LO/N-1

EX 6 ■ 318 ## \$aDispose of\$efive years after closing file\$iincinerate\$5CaQQCT

¹ NdT : ISIL : voir <http://biblstandard.dk/isil/> ; en France, l'ABES est l'agence nationale ISIL <http://www.abes.fr/abes/DesktopDefault.aspx?tabid=569>

² NdT : il s'agit notamment des notices antérieures à la 3^e éd. d'*UNIMARC Manual : bibliographic format* (K.G. Saur, 2008).

³ NdT : <http://www.loc.gov/marc/organizations/orgshome.html>.

- EX 7 ■ 318 ## \$aReview\$dEvery five years\$hArchives Unit\$5CaQQCT
- EX 8 ■ 318 ## \$aExhibit\$c19980401-19981231\$jVictoria & Albert Museum\$kJStC\$rThis item is on loan to the Victoria and Albert Museum until the end of the year\$5CaQQCT
- EX 9 ■ 318 ## \$aPregledano\$c19941031\$I Pojedini listovi izjedeni od crva\$nRestaurirati
\$u<http://www.nsk.hr/judita/primj-a/list28.html>\$u<http://www.nsk.hr/judita/primj-a/list29.html>\$u<http://www.nsk.hr/judita/primj-a/list30.html>\$5CiZaNSK: RIIC-8o-100 primj. a

Trois feuillets ont été endommagés par les vers. Afin de documenter les opérations de restauration les images des feuillets endommagés sont associées à la note sur les actions de préservation.